

Histoire. Louis Melennec. Comment on écrit l'histoire, en Bretagne en particulier. (Conférence faite à Paris en 2008).

I - LA FALSIFICATION DE L'HISTOIRE EST UNE REGLE UNIVERSELLE.

Aussi invraisemblable que cela paraisse, il existe encore en Bretagne quelques personnes qui ignorent que l'histoire est une série d'approximations et d'inexactitudes, de relations souvent volontairement frelatées, dans le but d'empêcher ceux qui tirent profit de ces manipulations d'être mis en cause par ceux qui en sont les victimes. Plus sidérant est d'avoir lu dans un ouvrage qui a été un " best seller " en 2008, la phrase suivante, répétée à l'envi par l'auteur devant les micros de nombreuses radios :

" LA REUNION DE LA BRETAGNE ET DE LA FRANCE EST UN ROMAN D'AMOUR " !

Si je me suis strictement abstenu de jeter de l'huile sur le feu à l'époque, considérant que le livre est " globalement positif " (comme le disait Georges Marchais, à propos du communisme), c'est que la conclusion de l'auteur, malgré les (très) nombreuses inexactitudes historiques, est bonne (je cite de mémoire) : " La Bretagne doit désormais assurer SEULE son destin, c'est à dire se défaire de toute présence étrangère, qui l'étrangle et l'empêche de vivre sa vie; SA SEULE DESTINEE EST L'INDEPENDANCE " (voir dans Google : culturofil, **Martin Chauffier**).

Martin Chauffier, pour clairoirner que la Bretagne s'est unie à la France par un mariage d'amour, a été sacrément perturbé dans son enfance pour croire à de telles sottises. Il est rédacteur en chef de Paris Match !

Ceux qui gaspillent de la salive à nier la réalité, que l'histoire doit être réécrite sur de nouveaux fondements - dans TOUS les pays du monde, l'Armorique ne comptant ni parmi les plus vastes, ni parmi les plus importants -, sont invités à se reporter aux quelques livres - simples - mentionnés ci-après : le débat gagnera, enfin, en efficacité. La Bretagne a un besoin impératif d'avancer, non de se perdre dans des querelles stériles.

Pierre Miquel, qui n'est pas seulement l'auteur des " best-sellers " bien connus sur la première guerre mondiale, mais qui fut aussi agrégé d'histoire, docteur es-lettres, professeur à la Sorbonne, écrit dans l'avant propos de son livre " Les mensonges de l'histoire " (Paris, Perrin, 2002 et 2007) :

" En histoire, le mensonge est l'activité la mieux partagée. Les acteurs de l'histoire mentent. Aux yeux des historiens, de telles pratiques recouvrent les comportements les plus divers, liés les uns à la PROPAGANDE, ou à LA RAISON D'ETAT, pour d'autres à l'IDEOLOGIE, ou à l'expression de la VOLONTE DE POUVOIR. (Ces) mensonges ne sont pas de simples et anodins aménagements de la réalité, MAIS DE VERITABLES STRATEGIES D'OCCULTATION DE LA VERITE "

Il est grand temps que les Bretons réfractaires à la réécriture de leur histoire sachent qu'ils

n'ont bénéficié d'aucune grâce particulière du ciel, que leur pays, comme tous les autres - PLUS QUE LES AUTRES, puisqu'il a été envahi, saccagé, méprisé et écrasé -, ouvrent les yeux, afin de repartir, maintenant qu'il existe quelques auteurs qui font ce travail, SANS CONCESSION AUCUNE à quiconque, repartent dans une autre direction, celle que leur dignité retrouvée leur commande de prendre.

On s'interroge en vain, aujourd'hui encore, alors que les archives bretonnes sont si riches, que les faits sont si explicites, que les démonstrations ont été faites depuis plus d'un siècle par des juristes et historiens aussi éminents que Marcel Planiol, sur les raisons qui conduisent certains historiens à vouloir, à toute force, considérer que la Bretagne médiévale est un " fief ", une " dépendance ", un " fragment " du royaume de France, pourtant aussi résolument étrangère à la France, que la France est résolument étrangère à la Bretagne.

II - DE LA NECESSITE DE LIRE DES OUVRAGES DIGNES DE CREDIT, ET DE S'INFORMER EN LISANT LES SOURCES, NON DES "RESUCEES" écrites de troisième ou de quatrième main par des "hystoryens" auto-proclamés.

MEME EN BRETAGNE, IL EXISTE D'EXCELLENTS OUVRAGES SUR L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS.

Je cite parfois des références essentielles, se rapportant notamment au monumental ouvrage de Marcel Planiol. On s'obstine à ne pas le lire, bien qu'il ait sinon tout dit, en tout cas tout compris. S'agissant des événements de 1532, il ne les qualifie évidemment jamais de "Traité", mais d'ANNEXION (le chapitre Premier du tome cinquième de son livre, est précisément intitulé, en très gros caractères: L'ANNEXION; ce texte est l'un des plus importants qu'il ait écrits). Voici, par exemple, ce qu'il écrit page 9:

" La guerre était finie. Mais la guerre ne décide pas tout. VAINCUE, LA BRETAGNE N'ETAIT PAS ENCORE REUNIE A LA FRANCE. Il restait à déterminer sous quelle forme et à quelles conditions SE FERAIT SON ANNEXION. Cette opération FUT SI LABORIEUSE qu'elle se termina seulement en 1532.... le roi (de France) avait pris soin DE DONNER A SES PRETENTIONS L'APPARENCE DU DROIT ... "

" Ces parchemins (étaient) sans valeur" ... Etc.

LA DESTRUCTION DES TABOUS EXIGE UNE ENERGIE PHENOMENALE.

Combien d'universitaires ont compris la portée de ces analyses? Pour comprendre cela, la connaissance des faits, des dates, des sources, ne suffit pas: il faut avoir reçu une formation adéquate pour les interpréter au regard du droit, et, qui plus est, d'avoir blanchi sous le harnais. Cela demande non pas quelques années, mais des dizaines d'années. Le médecin qui sort de la faculté possède un titre, non une compétence. Cela est encore plus vrai pour le juriste, qui n'apprend son métier qu'en le pratiquant.

Nous sommes trois juristes à avoir réalisé la même analyse quant à l'annexion de la Bretagne par la France: l'illustre d'Argentré, le grand Marcel Planiol, moi-même. Il faut ajouter à cela deux noms.

- Pocquet du Haut-Jussé. Dans un article majeur – mais passé inaperçu, et d’ailleurs assez confus -

Je ne revendique aucune antériorité quand à l’analyse juridique de ce qui s’est passé. Personne n’a jamais pu croire réellement que l’annexion par la force de la Bretagne par la France, pays traditionnellement prédateur, ait pu résulter d’un traité librement consenti. Mon analyse est infiniment plus poussée que celle de mes prédécesseurs. J’ai poussé la ” dissection ” plus loin que mes prédécesseurs, pour trois raisons:

- Je me suis donné le temps de le faire, en me concentrant particulièrement sur cette période;

- J’ai eu accès à un nombre de documents beaucoup plus importants qu’eux;

- Ma passion pour l’histoire du monde, l’histoire comparée, des civilisations, des sociétés, l’histoire des Institutions (cette matière est une discipline à part entière, enseignée comme telle dans les facultés, je ne cesse de l’étudier depuis....1960, soit 48 ans (!)), m’a fourni une masse de connaissances, des éléments de comparaison qui m’ont permis de comprendre, les mêmes causes produisant les mêmes effets, ce qui s’est passé en Bretagne.

- Ayant eu une formation poussée en droit des contrats et en droit international, je me suis tout particulièrement intéressé aux conditions de validité et aux effets des traités internationaux.

IL FAUT, SANS CESSE ET SANS CESSE, répéter cette vérité essentielle: la Bretagne n’a pas été ” réunie ” à la France par l’effet du Droit, mais par la force, CAMOUFLÉE par des manoeuvres destinées à dissimuler la réalité. Elle a été envahie, détruite, subjuguée par son voisin, plus puissant qu’elle. Des “collabos” locaux ont apporté leur concours, hélas nombreux. Le concours de ces “collabos” à cette oeuvre de destruction, qui ont partagé les dépouilles avec l’envahisseur, a été essentiel. (Le phénomène n’a pas disparu, si honteux soit-il, mais a au contraire prospéré; les collabos n’ont jamais été si nombreux; ils forment une secte particulière, informelle, que je dénomme la “les mangeurs de soupe”; celle-ci, qui manipule avec talent les discours ambigus, bretons en Bretagne, mais étroitement “clientélisés” par Paris, faute de quoi elle n’existerait pas).

La Bretagne a payé, compte tenu de la relative exigüité de son territoire et la faiblesse de sa population, un tribut d’une lourdeur invraisemblable. Patrick Le Lay, ex président de la chaîne de télévision TF 1, avait causé un énorme scandale, il y a peu, en lançant cette bombe: la France a accompli en Bretagne un génocide culturel et linguistique (le mot “génocide” n’est pas adéquat, mais il a le mérite, en cette phase historique d’appauvrissement considérable de la culture pour “les masses populaires”, d’être compréhensible). Le Lay vend du coca-cola, comme il l’a avoué publiquement, ce qu’il n’aurait pas dû faire. On peut lui pardonner cette approximation dans l’usage du vocabulaire; il a accompli un acte de courage en parlant comme il l’a fait. Même si l’on savait ce qu’il a dit, il n’était pas évident, dans sa position, de le faire. On regrette qu’il n’ait pas récidivé, et qu’il n’en ait pas tiré les conséquences, de même qu’on déplore le silence effrayant des Bolloré et des Pinault sur le sujet, ainsi que d’autres.

3 - LE PLUS FORT DISPOSE DE FORCES OCCULTES POUR MAINTENIR LA VIOLATION DE L’ETAT DE DROIT.

LA PRESSE, contrôlée et consentante, par un mécanisme typiquement fasciste, vient d’escamoter sous nos yeux la plus belle, la plus pacifique de nos manifestations identitaires, dans notre capitale historique. 10 000 personnes ont défilé dans les rues ; aucun média breton n’en a soufflé mot !!! On me dit que ceux qui ont fait cela dorment sur leurs deux oreilles: cela me semble impossible. Pour ma part, je n’oserais plus me montrer nulle part, je serais mort de honte.

LA BRETAGNE EST MANIPULEE de l’extérieur, LES PARLEMENTAIRES ne sont pas élus,

mais cooptés par l'effet d'un trompe-l'oeil dénommé "le suffrage universel". La Dignité des Bretons continue à être bafouée.

LES TABOUS DE L'HISTOIRE BRETONNE. L'histoire du Monde comporte ce phénomène étrange, qui permet de mieux comprendre ce qui se passe en Bretagne, qui n'est qu'un aspect de l'histoire universelle: LORSQUE DES IDEES FAUSSES ont été enseignées et répandues comme étant la vérité, cet ordre falsifié devient confortable pour ceux qui l'acceptent. Dans de nombreux cas, leur silence est récompensé. Quiconque tente de remettre les faits à leur vraie place, se heurte non pas seulement à une levée de boucliers, mais à des manoeuvres qui vont jusqu'à l'injure, l'insulte. On est en présence du tonneau des Danaïdes, avec cette différence fondamentale: un tonneau percé d'un orifice par lequel l'eau s'écoule, doit être rempli sans cesse. Le tonneau breton lui, n'a pas de fond. A peine a-t-on démontré une chose, qu'il faut recommencer. On a beau dire que la Bretagne est annexée depuis 1532, un parti breton s'obstine à vouloir nier ce fait ARCHIDEMONTRE. On a beau avoir démontré que le prétendu traité de 1532 n'est pas davantage un traité que les "protectorats" instaurés par la force (en Tunisie, au Maroc...), on a tellement l'habitude de le dire, qu'on ne peut même pas réaliser l'argument formidable que constitue cette analyse pour la reconstruction de la Bretagne, face au pays qui l'a saccagée et envahie

Ainsi en est-il pour l'hommage prêté au début de chaque règne par les Ducs de Bretagne. Les historiens postérieurs à 1789 ont tellement eu peur de dire la vérité – à seule fin de sauvegarder leur honteuse carrière - que presque tout est encore à faire. (Rappels: la chronique du bon docteur Louis Mélenec sur "La truille bretonne", à relire, sur Google; le mémoire de DEA du même auteur, soutenu devant la Sorbonne en 2001).

IL EXISTE, INDISCUTABLEMENT, UNE HISTOIRE OFFICIELLE DE LA BRETAGNE. Il y a les propos que l'on peut tenir, d'autres qui doivent être tus. Il y a les thèses qui peuvent être mises en chantier (les choux, les navets, les carottes, etc. cultivés à Quimper, à Saint-Paul-de-Léon, à Vannes), et celles qu'il ne faut pas mettre en oeuvre, à peine de précipiter dans le péril à la fois le Professeur et l'élève (que l'on appelle aujourd'hui le "doctorant", comme on dénomme l'élève des écoles "l'apprenant"). Si, malgré tout, le professeur des Universités fait preuve de hardiesse, il doit ne laisser traiter que des sujets savamment neutralisés et maîtriser ses propos - ce qui, il est vrai, de la part de gens de talent (qu'on n'imagine pas que je ne les connais pas, et que j'ignore ce que la Bretagne leur doit), produit malgré tout quelques perles.

J'ai rappelé dans mon mémoire de DEA, soutenu en Sorbonne en 2001 - qui circule largement sur la toile -, les ennuis graves auxquels s'exposa le Grand d'Argentré, en publiant en 1583 (Planiol, tome 5, page 12, note 20), les conditions dans lesquelles la concussion initiée par la Cour de France, la trahison des collabos bretons furent les grands moteurs de la mascarade que d'aucuns s'obstinent encore à appeler "Le Traité de réunion de la Bretagne à la France". Et comment les historiens suivants, de siècle en siècle, muselés - mais aussi gratifiés pour leur complaisance, en vertu de la politique dite "de la carotte et du bâton"-, surent naviguer entre les écueils pour exprimer, malgré tout, des vérités intéressantes (Voir le mémoire de DEA; pour d'Argentré, pages 6 et suivantes; pour Morice, pages 13 et suivantes; pour la Borderie, Dupuy, Pocquet, pages 23 et suivantes: A LIRE ABSOLUMENT). Il m'est très pénible d'écrire ici que l'historien de qualité qu'était Emile GABORY, dans les pages conclusives de son livre "Anne de Bretagne, Duchesse et Reine", publié chez Plon en 1941, parfaitement documenté - GABORY est archiviste - A MENTI D'UNE MANIERE EFFRONTÉE en écrivant la fin de l'indépendance de la Bretagne comme la lune de miel au terme de laquelle la Bretagne est fécondée par la France (pages 277 à 282). La vérité fut toute autre: de 1487 à 1491, c'est une armée de frelons qui fondit sur la Bretagne, qui ne s'en est jamais relevée. Ces dernières guerres se firent dans un climat de haine ATROCE (voyez La Borderie, je vous laisse travailler un peu).

Les persécutions infligées à des auteurs comme REYNALD SECHER (page 75), non pour avoir écrit des choses fausses, mais pour avoir écrit la vérité, de surcroît, dans ses célèbres albums illustrés, lus par plus de DEUX MILLIONS de personnes, sont une honte pour la France. Cet auteur a été persécuté pour des raisons qu'il faut qualifier d'authentiquement RACISTES: il appartient à une famille politique de droite; il est catholique pratiquant; il va à la messe; IL PRATIQUE LES VERTUS CHRETIENNES (moi, athée, je m'honore de son amitié; cela fait une différence d'attitude, je crois, dans l'approche des êtres humains par rapport à ces fouchtri-fouchtras de Télérama, du Nouvel Observateur et autres). Le journaliste Olivier Milot, sommé par moi de participer à un débat contradictoire sur l'histoire de la Bretagne, a fui dans la campagne, plutôt que de se faire laver la tête en public; idem pour ce bon M. Barbier, du Nouvel Observateur.

” Pour les Bretons, leur Histoire est plus qu'un devoir de mémoire, C'EST UNE NECESSITE”. L'histoire bretonne constitue un enjeu de société... elle est le support nécessaire à la construction de l'identité...L'identité culturelle est pour les Bretons le moyen d'accéder à une légitimité sociale et politique QUE LA FRANCE LEUR A TOUJOURS REFUSEE”.

(Nathalie Dugalès, Ronan le Coadic, Fabrice Patez et autres auteurs, ET LA BRETAGNE ? Héritage, Identité, Projets (Presses universitaires de Rennes, Rennes 2004).

On est loin, n'est-il pas vrai, des ...conneries de Télérama, du Nouvel Observateur, et autres journaux “démocratiques” qui abondent en France, et aussi en Bretagne !

Un souvenir personnel honteux: il y a quelques années, je fus mis en rapport avec Rozen Millin, collaboratrice de LE LAY, à TV Breizh. Je lui proposais de faire en direct, des émissions d'histoire de Bretagne, comme celles d'Alain DECAUX à la télévision française. Que croyez vous qu'il arriva?

Bis repetita: que font donc ces bons M.M.M. Bolloré, Pinault, Le Lay ?

@@@

Comment on écrit l'histoire en Bretagne.

L'auteur du présent article ne pratique pas la méthode minable, qui consiste, comme dans toute l'université de Bretagne, à éliminer de la bibliographie, tous les auteurs considérés comme des ennemis à combattre – par cela seul qu'ils apportent des idées nouvelles, des concepts nouveaux, des analyses nouvelles. Plus simplement : parce qu'il disent la vérité.

L'histoire s'écrit au fur et à mesure, par la découverte de nouvelles sources, de nouvelles réflexions, de nouvelles analyses. Elle est soumise à des aléas divers. Le pire est la soumission des historiens, pour des raisons de carrière, aux maîtres du jour. Quiconque se soumet au discours dominant, pour un poste d'agrégé, de docteur, de professeur, ou tout autre, n'est pas un historien. Les soviétiques et tous les régimes totalitaires ont imposé leur vision falsifiée de l'histoire, à leur profit. Nous Bretons, savons aujourd'hui ce que signifie, depuis 1789, année de la shoah bretonne, ce qui est contraire à la Dignité éminente du peuple breton. Quelle sorte d'historien vulgaire serions nous, si nous n'avions lu les fantaisies des négationnistes, le crayon à la main, et si nous ne citations pas leurs publications, eux pour qui l'histoire commence aux massacres de 1789, ou pire, à ceux de 1919 ? Nier le passé pour excuser son ignorance ou sa paresse mène dans un impasse qui se révèle vite être un trou. En faisant du passé table rase, ils se guillotinent eux-mêmes : disparaissent définitivement de la scène.

Un auteur connu, Nicolas SARKOZY, a décliné cette phrase devant les écrans de télévision lors de sa campagne de 2007 :

« La France n'a pas fait la solution finale. ELLE A INVENTE LES DROITS DE L'HOMME »
sic !

Il est vrai qu'il n'a pas été à l'école.

Les droits de l'homme ont commencé leur long périple à l'époque de Hammurabi, 1800 ans avant le Christ, qui marque, de loin, les propos les plus déterminants en la matière.

La France, non seulement n'a RIEN apporté aux droits de l'homme : ELLE LES A FAIR
REGRESSER.

Lire : Mélenec droits de l'homme

et surtout :

Mélenec doigts de l'homme.